



JOURNÉE D'ÉTUDE

Ce que la nécessité fait au droit

Vendredi 25 novembre 2022
8h45-17h30

Salle de la Médiat - UGA

71, rue des Universités (au-dessus du Café littéraire)

Contact :

cesice@univ-grenoble-alpes.fr

crj@univ-grenoble-alpes.fr

<https://cesice.univ-grenoble-alpes.fr>

<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr>



PROGRAMME

8h30- Accueil café

8h45 - 9h Allocutions d'ouverture

- Martial Mathieu, professeur en histoire du droit, responsable du département Histoire des droits de l'homme du CESICE.
- Ingrid Maria, professeure en droit privé, co-directrice du CRJ, UGA.

9h - Introduction

Amélie Imbert (Maîtresse de conférences en histoire du droit, CESICE, UGA)

PREMIÈRE PARTIE - LA RHÉTORIQUE DE LA NÉCESSITÉ AU SOUTIEN DU DROIT

9h15-10h30 Première table-ronde : Quelle nécessité du droit ?

Présidence : Amélie Imbert

- « *Considérations extra (ou para) juridiques sur la notion de nécessité* », Mathilde Regad (docteure en histoire du droit, ATER, CERDAP2, UGA).

- « *Une nécessité interne au droit ? Discussion à partir de La Moralité du droit* », Camille De Vulpillières (docteure en philosophie, ATER, Université de Tours).

- « *La nécessité dans les savoirs juridiques : un effet discursif du libéralisme* », Margaux Coquet (docteure en droit privé, post-doctorat, Université du Luxembourg).

10h30-10h45 - Pause

10h45-12h15 Deuxième table-ronde :

(Més)usages de la nécessité dans les discours du droit.

Présidence : Mathilde Regad

- « *L'argument de la nécessité de la justice constitutionnelle* », Antoine Ploux (docteur en droit public, enseignant-chercheur, ICES La Roche-sur-Yon).

- « *La nécessité de l'intervention du droit de l'Union européenne en droit de la consommation* », Jennifer Bouffard (docteure en droit privé, enseignante-chercheuse, CRJ, UGA).

- « *Crimes de masse : de la nécessité du droit pénal à la nécessité d'un accusé* », Damien Scalia (professeur en droit pénal, Faculté de droit et de criminologie de l'ULB).

12h15-13h30 - Pause déjeuner

DEUXIÈME PARTIE - LA NÉCESSITÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT

13h30-15h15 Troisième table-ronde : La nécessité comme outil d'adaptation du droit aux enjeux contemporains.

Présidence : Françoise Paccaud (docteure, juriste assistante de Magistrat.e.s, TJ Lyon).

- « *Des choses et des hommes : l'état de nécessité, un impensé volontaire* », Aline Cheynet de Beupré (professeur en droit privé, CERCRID, Université d'Orléans).

- « *L'argument de nécessité dans la lutte contre le changement climatique* », Sabine Lavorel (maître de conférences en droit public, CRJ, UGA).

Invités :

Maître Thomas Fourrey (avocat, Lyon) : « *Plaider via l'état de nécessité* ».

Marc-Emmanuel Gounot (magistrat du siège, TJ, Lyon) : « *Une approche de l'état de nécessité du point de vue du juge pénal* ».

15h15 - Pause

15h30-17h Quatrième table-ronde : La nécessité comme critère d'application du droit.

Présidence : Julie Courtois (maîtresse de conférences en droit privé, CRJ, UGA).

- « *La nécessité en droit patrimonial de la famille* », Gaëlle Ruffieux (maître de conférences en droit privé, CRJ, UGA).

- « *Nécessité en droit de la propriété industrielle* », Alexandre Delmotte (maître de conférences en droit privé, CRJ, UGA).

- « *Le critère de la « nécessité dans une société démocratique » en droit de la Convention européenne des droits de l'Homme* », Claire Cordier (doctorante en droit public, CESICE, UGA).

17h - Conclusion

Julie Courtois